

Sélectionnez un élément



AGENCE NATIONALE
DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

FORMULAIRE DE DEMANDE DE QUALIFICATION D'UN PRODUIT

La version électronique de ce formulaire est disponible sur <https://www.ssi.gouv.fr/qualification-processus>

Sélectionnez un élément



Consignes

Les champs du formulaire marqués d'un astérisque (*) ainsi que l'ensemble des champs des annexes 1 et 2 doivent être renseignés.

Le commanditaire de la qualification et le fournisseur de produit doivent apposer une signature électronique ou manuscrite respectivement sur les annexes 1 et 2. Lorsqu'une signature manuscrite est apposée, le formulaire complété et signé doit être transmis numérisé.



Marquage

Le choix du niveau de confidentialité du formulaire renseigné relève du commanditaire de la qualification. Un marquage *Confidentiel Industrie* ou *Diffusion Restreinte* doit être ajouté sur l'ensemble des pages du formulaire, à l'exclusion des annexes 1 et 2 que l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) peut communiquer, après toute décision d'acceptation de la demande de qualification, aux utilisateurs du produit au sein des autorités administratives et des opérateurs d'importance vitale.



Protection

Lorsque le formulaire porte la mention *Confidentiel Industrie* et qu'il est transmis par voie électronique, il est protégé en confidentialité au moyen d'un outil tel que GPG ou ZIP. La clé publique GPG du Bureau Qualification et Agrément (BQA) peut être obtenue sur demande, les mots de passe des conteneurs ZIP doivent être transmis par un autre canal que celui utilisé pour la transmission du dossier de demande de qualification chiffré.

Lorsque le formulaire porte la mention *Diffusion Restreinte* et qu'il est transmis par voie électronique, il est protégé en confidentialité au moyen d'un outil agréé par l'ANSSI tel que ZED! ou ACID. La clé publique ACID de BQA peut être obtenue sur demande, les mots de passe des conteneurs ZED! doivent être transmis par un autre canal que celui utilisé pour la transmission du dossier de demande de qualification chiffré.



Modalités d'envoi

Le formulaire et ses pièces justificatives identifiées en annexe 3 sont à transmettre impérativement **au format électronique** :

Par voie postale :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Bureau Qualification et Agrément
51, boulevard de la Tour-Maubourg
75700 Paris 07SP

i La version électronique du dossier doit être transmise sur un support USB ou CD-ROM.

ou

Par voie électronique :

qualification[at]ssi.gouv.fr

Précisez en objet du message : **[Demande qualification produit]**

i La taille des pièces jointe est limitée à 10 Mo. Si le dossier de demande de qualification dépasse cette limite, vous pouvez le scinder et le transmettre en plusieurs courriers électroniques.

Sélectionnez un élément

DEMANDE DE QUALIFICATION D'UN PRODUIT

1. Cadre réglementaire

Cadre réglementaire de la qualification demandée * (plusieurs choix possibles) :

- ☐ produit pour les besoins de la sécurité des systèmes d'information au titre du décret n° 2015-350 du 27 mars 2015.
- ☐ produit pour les besoins de sécurité des autorités administratives hors sécurité nationale au titre du décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives

2. Niveau de qualification

Niveau de la qualification demandé ? * ☐ Élémentaire ☐ Standard ☐ Renforcé
(un seul choix possible)

3. Contexte de la demande de qualification

Le produit est-il référencé à l'Union des groupements d'achat public (UGAP) ? * ☐ oui ☐ non

La qualification du produit est-elle demandée, recommandée ou soutenue par un tiers ? * Exemples : appel d'offre, contrat, programme d'investissements d'avenir, etc. ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez :

Au(x) besoin(s) de quel(s) type(s) de client(s) la qualification du produit permet-elle de répondre ? *

Exemples : autorité administrative, opérateur d'importance vitale, entreprise, etc.

4. Publicité

Le commanditaire de la qualification demande-t-il que le produit soit inscrit au catalogue des produits en cours de qualification publié sur le site de l'ANSSI ? * ☐ oui ☐ non

Le produit ne pourra être inscrit au catalogue des produits en cours de qualification qu'après la décision d'acceptation sans réserve de la demande de qualification.

Le commanditaire de la qualification demande-t-il que le produit soit inscrit au catalogue des produits qualifiés publié sur le site de l'ANSSI ? * ☐ oui ☐ non

Le produit ne pourra être inscrit au catalogue des produits qualifiés qu'après la décision d'octroi de la qualification.

Sélectionnez un élément

5. Autres labellisations

Le commanditaire de la qualification demande-t-il un agrément du produit au niveau *Diffusion Restreinte* ? * ☐ oui ☐ non

Le commanditaire de la qualification demande-t-il un certificat de conformité du produit au sens de l'article 30 du règlement (UE) n° 910/2014 du parlement européen et du conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur et abrogeant la directive 1999/93/CE.? * ☐ oui ☐ non
(Uniquement si le produit est un dispositif de création de signature ou de cachet électronique au sens de ce règlement).

Le produit est-il certifié ou en cours de certification en matière de sécurité des systèmes d'information ? * ☐ oui ☐ non

Exemples : certification Critères Communs (CC), certification de sécurité de premier niveau (CSPN), certification FIPS, etc.

Si oui, précisez :

6. Centre d'évaluation

Le commanditaire de la qualification a-t-il sélectionné un centre d'évaluation ? * ☐ oui ☐ non

Il n'est pas requis qu'un centre d'évaluation soit sélectionné pour déposer une demande de qualification. Il est recommandé que la contractualisation avec le centre d'évaluation n'intervienne qu'après acceptation par l'ANSSI de la stratégie d'évaluation car cette dernière peut avoir un impact sur la charge ou les délais de l'évaluation.

Si oui, précisez :

Sélectionnez un élément

COMMANDITAIRE DE LA QUALIFICATION

7. Entité

Le commanditaire de la qualification est-il également le fournisseur du produit ? * ☐ oui ☐ non

Dénomination sociale * :

N° RCS ou SIREN * :

Adresse postale du siège social * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

8. Représentant légal

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

9. Représentant du projet de qualification

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

Sélectionnez un élément

FOURNISSEUR DU PRODUIT

Les sections n° 10 à n° 12 ne sont à compléter que si le fournisseur n'est pas le commanditaire de la qualification

10.	Entité
Dénomination sociale * :	
N° RCS ou SIREN * :	
Adresse postale du siège social * :	
N°, rue :	
Code postal :	
Commune :	
Pays :	
11.	Représentant légal
Prénom NOM * :	
Fonction * :	
Adresse postale * :	
N°, rue :	
Code postal :	
Commune :	
Pays :	
Téléphone :	+ .
Fax :	+ .
Adresse électronique :	
12.	Représentant du projet de qualification
Prénom NOM * :	
Fonction * :	
Adresse postale * :	
N°, rue :	
Code postal :	
Commune :	
Pays :	
Téléphone :	+ .
Fax :	+ .
Adresse électronique :	

Sélectionnez un élément

FICHE PRODUIT

13. Identification du produit

Nom du produit * :

Version du produit * :

14. Type de produit *

Type de produit ? * : ☐ Matériel uniquement ☐ Logiciel uniquement ☐ Matériel et logiciel
(un seul choix possible)

Le produit est-il un « dispositif de création de signature électronique » au sens du règlement n° 910/2014 du parlement européen et du conseil du 23 juillet 2014 ? * ☐ oui ☐ non

Le produit est-il un « dispositif de création de cachet électronique » au sens du règlement n° 910/2014 du parlement européen et du conseil du 23 juillet 2014 ? * ☐ oui ☐ non

15. Présentation générale du produit *

La présentation générale doit être **objective, neutre et dépourvue de tout discours commercial.**

Lien vers une photo du produit :

Sélectionnez un élément

Fonctions de sécurité du produit

Qu'elles sont les fonctions de sécurité offertes par le produit ? *

La description des fonctions de sécurité offertes par le produit doit être **objective, neutre et dépourvue de tout discours commercial**.

Il est recommandé d'identifier les fonctions de sécurité qui devront être décrites dans la cible de sécurité du produit.

Exemples de fonctions de sécurité : chiffrement de flux, chiffrement de fichiers, authentification des utilisateurs, signature électronique, génération, distribution, effacement de clés cryptographiques, filtrage applicatif, etc.

Sélectionnez un élément

16. Documentation

Langue(s) de rédaction de la documentation « utilisateur » du produit * : (plusieurs choix possibles)

☐ français ☐ anglais ☐ autre (précisez) :

Langue(s) de rédaction de la documentation « administrateur » du produit * : (plusieurs choix possibles)

☐ français ☐ anglais ☐ autre (précisez) :

17. Interface

Langue(s) de l'interface offerte aux utilisateurs du produit * : (plusieurs choix possibles)

☐ français ☐ anglais ☐ autre (précisez) :

18. Localisation

Localisation des systèmes d'information impliqués dans la spécification, la conception, le développement, la fabrication, l'exploitation, la maintenance, l'avant-vente, le support-technique ou la livraison du produit * : (plusieurs choix possibles)

☐ France ☐ autre (précisez) :

19. Support

le produit bénéficie-t-il d'un centre de support permettant de répondre en français aux questions les plus fréquentes des utilisateurs du produit ? * : ☐ oui ☐ non

Contact du centre de support

Adresse postale du siège social * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Adresse électronique :

Adresse du site internet :

Sélectionnez un élément

20. Formation

Le produit bénéficie-t-il d'un centre permettant de former en français les utilisateurs du produit ? * : ☐ oui ☐ non

Le produit bénéficie-t-il de formation(s) certifiante(s) ? * ☐ oui ☐ non

Contact du centre de support

Adresse postale du siège social * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Adresse électronique :

Adresse du site internet :

21. Contact technico-commercial

Prénom NOM * :

Fonction * :

Adresse postale * :

N°, rue :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone : + .

Fax : + .

Adresse électronique :

Sélectionnez un élément

22. Cryptologie

Le produit implémente-t-il des mécanismes cryptographiques ? * ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez l'ensemble des mécanismes cryptographique *:

Le produit intègre-t-il un ou plusieurs processeurs cryptographiques ? * ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez l'ensemble des modèles des processeurs cryptographiques et identifiez pour chacun d'eux les mécanismes cryptographiques utilisés *:

Le produit implémente-t-il fait l'objet des formalités prévues par le décret n° 2007-663 du 2 mai 2007 relatif aux moyens et prestations de cryptologie ? * ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez le numéro du dossier *:

ANNEXE 1

ENGAGEMENTS DU COMMANDITAIRE DE LA QUALIFICATION D'UN PRODUIT

Objet : Le présent accord a pour objet d'établir un cadre de confiance entre le fournisseur d'un service qualifié et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

Le présent accord qui entre en vigueur à sa date de signature régit les engagements de :

(dénomination sociale du commanditaire)

ayant son siège social sis :

(adresse du siège social du commanditaire)

(ci-après « le commanditaire ») envers l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information sise au 51, boulevard de la Tour-Maubourg 75700 Paris 07 SP (ci-après « ANSSI ») date dans le cadre de la qualification du service :

(nom du service)

Le commanditaire :

1. Engagements généraux

a. Reconnaît avoir été informé :

- du document Processus de qualification d'un produit publié sur le site internet de l'ANSSI ;
- du caractère obligatoire des réponses demandées dans le présent formulaire ;
- que l'absence de réponse aux questions demandées dans le présent formulaire rend irrecevable la demande de qualification ;
- que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la qualification des produits.

b. Certifie l'exactitude des informations fournies dans le présent dossier et admet que toute fraude ou fausse déclaration est un motif de décision d'interruption du processus de qualification ou de refus de qualification.

c. S'engage à respecter le Processus de qualification d'un produit .

d. S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un produit, de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire.

e. Autorise, à tout moment, l'ANSSI à contrôler ou faire contrôler par un centre d'évaluation le respect des présents engagements. Lorsqu'ils sont réalisés par les centres d'évaluation, les contrôles sont aux frais du commanditaire dans la limite d'un contrôle par an.

f. S'engage à fournir, sur demande de l'ANSSI dans le cadre de sa mission de coordination de l'action gouvernementale en matière de défense des systèmes d'information, les noms des autorités administratives et opérateurs d'importance vitale utilisateurs du produit dont il a connaissance.

2. Conditions de rupture des engagements

g. Reconnaît avoir été informé qu'à tout moment, le commanditaire peut interrompre de manière unilatérale le processus de qualification et, par conséquent, rompre les présents engagements après en avoir informé par écrit l'ANSSI selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un produit.

h. Reconnaît avoir été informé qu'en cas de rupture unilatérale des présents engagements par le commanditaire, conformément aux modalités décrites dans le Processus de qualification d'un produit, l'ANSSI prendra :

- une décision de refus de qualification si le produit a le statut « en cours de qualification » ;
- une décision de retrait de la qualification ou de maintien de la qualification avec modification de la portée de qualification, de la durée de validité de la qualification, des conditions et éventuelles restrictions d'utilisation ou du niveau de recommandation du produit, si le produit a le statut « qualifié ».

3. Engagements relatifs à la communication sur le produit

- i. S'engage à ne pas communiquer que le produit a le statut « en cours de qualification » avant toute décision d'acceptation de la demande de qualification.
- j. S'engage à ne pas communiquer que le produit a le statut « qualifié » avant toute décision d'octroi de qualification.
- k. S'engage à ne faire état de la décision d'octroi de la qualification qu'à condition de mentionner la décision de l'ANSSI précisant la portée de qualification, les conditions et éventuelles restrictions d'utilisation du produit.
- l. S'engage à ne communiquer que sur le seul périmètre de la qualification sans aucune confusion avec d'autres activités, produits ou services non couverts par la qualification.
- m. S'engage à modifier, sans délai, tout support mentionnant que le produit a le statut « en cours de qualification » en cas de décision d'interruption du processus de qualification ou de refus de la qualification.
- n. S'engage à modifier, sans délai, tout support mentionnant que le produit a le statut « qualifié » en cas de décision de retrait de la qualification ou de maintien de la qualification avec modification de la portée de qualification, de la durée de validité de la qualification, des conditions et éventuelles restrictions d'utilisation ou du niveau de recommandation du produit.
- o. Autorise l'ANSSI, après toute décision d'acceptation de la demande de qualification, à communiquer aux utilisateurs du produit au sein des autorités administratives et des opérateurs d'importance vitale les « Engagements du commanditaire de la qualification d'un produit » et les « Engagements du fournisseur de produit » figurant respectivement en annexe 1 et 2 du présent formulaire.
- p. Garantit que l'identifiant de la version du produit qualifié est unique, non ambigu et réservé exclusivement à la version du produit qualifié afin de ne pas induire en erreur les utilisateurs du produit qualifié.

4. Engagements relatifs aux travaux d'évaluation

- q. S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un produit de toute modification de la stratégie d'évaluation acceptée par l'ANSSI.
- r. Garantit à l'ANSSI et aux centres d'évaluation, dans le cadre d'une demande de qualification ou du suivi de la qualification de :
 - la mise à disposition d'exemplaires du produit en configuration de série et, le cas échéant, en configuration adaptée pour les besoins de l'évaluation permettant d'observer ou de modifier certains états internes du produit. Le nombre d'exemplaires du produit à fournir pour l'évaluation est fixé par l'ANSSI ou le centre d'évaluation ;
 - l'accès aux éléments techniques, au code source, aux locaux, à la documentation, aux ressources et aux personnels nécessaires à la bonne exécution des travaux d'évaluation. Cet accès permet notamment, dans le cas de la fourniture du code source du produit, de recompiler le code source, de vérifier que le code recompilé correspond aux fichiers binaires du produit, d'outiller des tests ou des analyses et d'instrumenter le code source ou fichiers binaires du produit ;
 - l'accès aux bases de vulnérabilités et aux correctifs de sécurité relatifs au produit ;
 - la mise à disposition, en cas de besoin, de plateformes et de moyens de test ainsi que d'une assistance technique (formation, etc.).
- s. Reconnaît avoir été informé que les exemplaires du produit mis à disposition de l'ANSSI et des centres d'évaluation peuvent subir des tests destructifs sans qu'aucune contrepartie financière ne puisse être réclamée à l'ANSSI ou aux centres d'évaluation.
- t. Autorise à conserver le rapport d'évaluation sans limite de temps ou de diffusion au sein de l'ANSSI.
- u. Garantit à l'ANSSI la possibilité d'observer les travaux d'évaluation.

5. Engagements relatifs au suivi de l'environnement du produit

- v.** S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un produit de :
- tout changement important concernant le commanditaire ou le fournisseur de produit (changement de propriétaire, capital, structure juridique, organisation, locaux, cessation d'activité, etc.) ;
 - toute information pouvant laisser supposer que le produit qualifié ne répond plus aux exigences qui lui sont applicables au titre de la qualification octroyée ;
 - toute modification d'informations contenues dans le catalogue des produits en cours de qualification ou dans le catalogue des produits qualifiés publiés sur le site internet de l'ANSSI ;
 - le cas échéant, toute fin ou retrait d'habilitation relatif à la protection du secret de la défense nationale visant des personnes physiques ou morales en relation avec le produit objet d'une qualification pour les besoins de la sécurité nationale ;
 - tout arrêt de la commercialisation ou du support, tant en termes de maintenance corrective que de support utilisateur, du produit qualifié.

6. Engagements relatifs au suivi des versions du produit

- w.** S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un produit de toute nouvelle version, majeure ou mineure, postérieure à la version du produit qualifié et ce quels que soient les motifs de cette nouvelle version (évolution fonctionnelle, correctif de sécurité, etc.).

7. Engagements relatifs au suivi de sécurité du produit

- x.** S'engage à assurer une veille de la sécurité du produit qualifié afin d'identifier au plus tôt toute vulnérabilité relative au produit qualifié.
- y.** S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un produit et l'ensemble des utilisateurs du produit qualifié, de :
- toute publication de correctif de sécurité relatif au produit qualifié ;
 - tout arrêt de la veille sécurité relative au produit qualifié ou la gamme à laquelle le produit qualifié appartient.
- z.** S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le Processus de qualification d'un produit de la découverte de toute vulnérabilité affectant ou susceptible d'affecter le produit qualifié. Pour chaque vulnérabilité, le commanditaire fournit :
- toute découverte de vulnérabilité affectant ou susceptible d'affecter le produit qualifié ;
 - la description de la vulnérabilité et de son niveau de gravité à partir de l'analyse de son impact, des conditions de son exploitation et de sa publicité ;
 - l'identifiant du correctif de sécurité permettant d'empêcher l'exploitation de la vulnérabilité lorsqu'il existe ou la date prévisionnelle de publication du correctif de sécurité le cas échéant ;
 - la description des mesures techniques ou organisationnelles palliatives temporaires, lorsqu'elles existent, permettant d'empêcher l'exploitation de la vulnérabilité ou d'en limiter les impacts dans l'attente de la publication d'un correctif de sécurité.

7. Engagements relatifs au suivi de sécurité du produit (suite)

- aa.** S'engage à informer sans délai et par écrit l'ANSSI, selon les modalités décrites dans le *Processus de qualification d'un produit* de :
- tout incident de sécurité affectant ou susceptible d'affecter le produit qualifié ou la gamme de produit à laquelle le produit qualifié appartient ;
 - tout incident de sécurité affectant ou susceptible d'affecter un système d'information impliqué dans la spécification, la conception, le développement, la fabrication, l'exploitation, l'administration, la maintenance, l'avant-vente, le support technique ou la livraison du produit qualifié ou de la gamme de produit à laquelle le produit qualifié appartient ;
 - tout incident de sécurité affectant ou susceptible d'affecter les données sensibles relatives aux utilisateurs du produit qualifié, que ces données soient à caractère personnel ou non.
- ab.** S'engage à coopérer avec l'ANSSI en cas d'incident de sécurité relatif au produit et affectant ou susceptibles d'affecter une autorité administrative ou un opérateur d'importance vitale utilisateur du produit. Les modalités de cette coopération seront définies entre le commanditaire et l'ANSSI.

À (lieu) :

Date (jj/mm/aaaa) :

 / /

Nom :

Prénom :

Fonction :

Signature :

ANNEXE 2

ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR DE PRODUIT

L'entreprise :

(dénomination sociale du fournisseur) :

ayant son siège social sis :

(adresse du siège social du fournisseur)

Atteste par la présente que le produit

(nom du produit) :

- n'intègre aucune fonction ou accès non documenté, aucun point faible intentionnellement implémenté permettant la divulgation ou la mise à disposition de la société ou à des tiers, d'aucune manière, même partielle, des communications confidentielles, des informations sur la localisation ou toute autre méta-information confidentielle ou personnelle de l'utilisateur ;
 - ne peut être conditionné, pour son fonctionnement, à l'utilisation de données confidentielles ou à caractère personnel à l'insu de son utilisateur ;
- a) Dans le cas où le produit propose des fonctions non couvertes par le périmètre de la qualification, celles-ci ne peuvent ni avoir préséance, ni contredire aux conditions d'utilisation du produit figurant dans la décision de qualification ;
- b) La collecte, la manipulation et le stockage des données confidentielles et à caractère personnel faits dans le cadre de l'avant-vente, de la mise en œuvre, de la maintenance et l'arrêt du produit sont conformes aux exigences édictées par la législation française et européenne en vigueur et ces mêmes données ne sont pas soumises à d'autres régimes juridiques.
- c) Les éléments mis à disposition pour l'évaluation et la qualification du produit ne sont aucunement frauduleux.

COURTESY TRANSLATION

PROVIDER'S COMMITMENT TO PROTECT USER DATA OF QUALIFIED PRODUCT

I, the undersigned:

Legal representative of:

Hereby certify that our product

(name-version):

- does not contain undocumented functionalities, access facilities or purposefully implemented weaknesses that would allow sensitive communications, tracking information or any other sensitive or personal metadata to be leaked or provided, even in part, to the provider or any third party;
 - does not require, for its operation, the use of sensitive or personal data without the user's knowledge.
- a) In case the product offers a wide range of functions not covered by the qualification, those cannot take precedence or be in conflict over the terms and conditions covered by the decision of qualification;
- b) The collection, handling and storage of any sensitive or personal data as part of the pre-sale, implementation or withdrawal of the product must comply with all applicable French and European regulatory requirements, and not be subject to any non-European jurisdiction or legal requirements ;
- c) The information provided for the product's evaluation and qualification is not in any way fraudulent.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Signature :

À (lieu) :

Date (jj/mm/aaaa) :

ANNEXE 3

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU FORMAT ÉLECTRONIQUE

i Conformément au Processus de qualification d'un produit, la complétude du dossier de qualification est un critère d'acceptation de la demande. La non-transmission des pièces justificatives est un motif de refus de la demande de qualification.

- ☐ **Formulaire de demande de qualification renseigné et signé**
- ☐ **Présentation générale du fournisseur de produit** comprenant : activités / métiers, gamme de produits, gamme de produits relatifs à la sécurité des systèmes d'information, organisation, implantations géographiques, effectifs, répartition du capital, chiffre d'affaires.
- ☐ **Présentation technique du produit** détaillant : fonction de sécurité, performances, caractéristiques techniques incluant la liste des standards ouverts ou mécanismes d'interopérabilité implémentés, architecture matérielle et/ou logicielle, architectures de déploiement type du produit au sein d'un système d'administration.
- ☐ **Présentation des objectifs de sécurité que le produit vise à satisfaire** (exemple : projet de cible de sécurité).
- ☐ **Analyse d'impact** identifiant a minima l'ensemble des modifications, quelle que soit leur nature (correctif de sécurité, évolution fonctionnelle, etc.) apportées entre la précédente version qualifiée du produit et la nouvelle version pour laquelle la qualification est demandée.
Cette analyse d'impact n'est à joindre que si la demande de qualification porte sur une nouvelle version d'un produit précédemment qualifié.
- ☐ **Extrait Kbis de moins de trois mois du commanditaire de la qualification**, ou, à défaut, un extrait d'un autre registre pertinent d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du commanditaire de la qualification.
- ☐ **Extrait Kbis de moins de trois mois du fournisseur de produit**, ou, à défaut, un extrait d'un autre registre pertinent d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du commanditaire de la qualification.
Cet extrait Kbis n'est pas à joindre si le commanditaire de la qualification est le fournisseur du produit.
- ☐ **Liste des fournisseurs de composants matériels et/ou logiciels intégrés dans le produit et implémentant tout ou partie des fonctions de sécurité offertes par le produit** en précisant leur nationalité, implantations géographiques et le composant et ses fonctions de sécurité rendues qu'ils intègrent dans le produit.
- ☐ **Liste des sous-traitants impliqués dans la spécification, la conception, le développement, la fabrication, l'exploitation, l'avant-vente, le support technique ou la livraison du produit** en précisant leur nationalité, implantations géographiques et les activités sous-traitées.
- ☐ **Acte de délégation de pouvoir au signataire de l'annexe 1 du formulaire, certifié conforme par le représentant légal identifié dans l'extrait Kbis du commanditaire de la qualification.**
- ☐ **Acte de délégation de pouvoir au signataire de l'annexe 2 du formulaire, certifié conforme par le représentant légal identifié dans l'extrait Kbis du fournisseur du produit.**